



SCHÉMA DIRECTEUR

Développement Durable &
Responsabilité Sociétale et
Environnementale

30 septembre 2025



SOMMAIRE

03	Introduction
04	Bilan GES de l'Université des Antilles
07	Méthodologie
08	Thématiques et axes stratégiques
18	Leviers et freins
22	Indicateurs de performance
25	Conclusion

INTRODUCTION

Le Développement Durable (DD) et la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) sont aujourd'hui des impératifs incontournables pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ces institutions, en tant qu'acteurs clés de la formation, de l'innovation et de la sensibilisation des citoyens, portent une responsabilité face aux défis globaux et locaux liés à la transition écologique et sociétale.

L'Université des Antilles, située au cœur de la Caraïbe, joue un rôle central dans l'essor durable des territoires insulaires de la Guadeloupe et de la Martinique. Ces régions, confrontées aux enjeux du changement climatique, de la préservation des écosystèmes tropicaux et des vulnérabilités socio-économiques, exigent des solutions adaptées à leurs réalités spécifiques. En tant que pôle de savoir et de dynamisme socio-économique, l'Université des Antilles souhaite incarner une référence en matière de durabilité.

Le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD DD&RSE) de l'Université des Antilles s'inscrit dans cette dynamique. Il vise à définir une stratégie cohérente, ambitieuse et mobilisatrice, qui intègre les enjeux environnementaux et sociétaux à toutes les activités de l'établissement : gouvernance, enseignement,

recherche, gestion des ressources et partenariats. Ce document stratégique a pour objectif de structurer les actions de l'Université en tenant compte des priorités locales et globales, tout en assurant une mobilisation collective des acteurs universitaires et des partenaires externes.

Fruit d'une démarche participative, le schéma directeur DD&RSE est issu d'une consultation large de la communauté universitaire. À travers des ateliers collaboratifs et des sondages, il a permis de recueillir des idées novatrices et de prioriser des actions concrètes alignées sur les **Objectifs de Développement Durable (ODD)** des Nations Unies.

Il contextualise les défis auxquels l'Université des Antilles est confrontée et explique les ambitions de la démarche. Il détaille la méthodologie adoptée, les résultats des ateliers, les thématiques prioritaires abordées, ainsi que les actions envisagées pour atteindre une transformation durable et exemplaire à l'horizon 2027.



BILAN GES DE L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES

Qu'est-ce qu'un BEGES ?

Un **Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre** (BEGES) est une évaluation qui mesure les quantités de gaz à effet de serre émises directement ou indirectement par une organisation, une activité ou un territoire sur une période donnée. L'objectif est déterminer l'impact environnemental de ces émissions et d'identifier des leviers pour les réduire.

Le BEGES mesure trois types d'émissions de GES nommés « **scopes** » :

- ✓ **Scope 1** : Émissions directes provenant des sources contrôlées par l'organisation (par exemple, usage de combustibles fossiles, fuites de fluides frigorigènes, etc.).
- ✓ **Scope 2** : Émissions indirectes liées à la consommation d'énergie (par exemple, l'électricité achetée et utilisée).

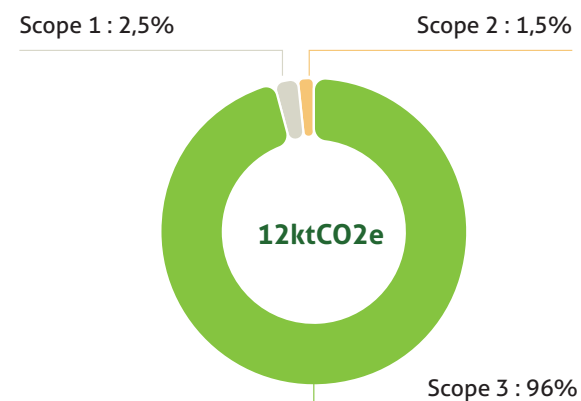
- ✓ **Scope 3** : Autres émissions indirectes issues de la chaîne de valeur de l'organisation (par exemple, achat de matières premières, achat de services, déplacements des collaborateurs, transport des marchandises, déchets, utilisation et fin de vie des produits vendus, amont de l'énergie, etc.).

Bilan GES par scope

Tableau 1 : Résultats du bilan GES par scope

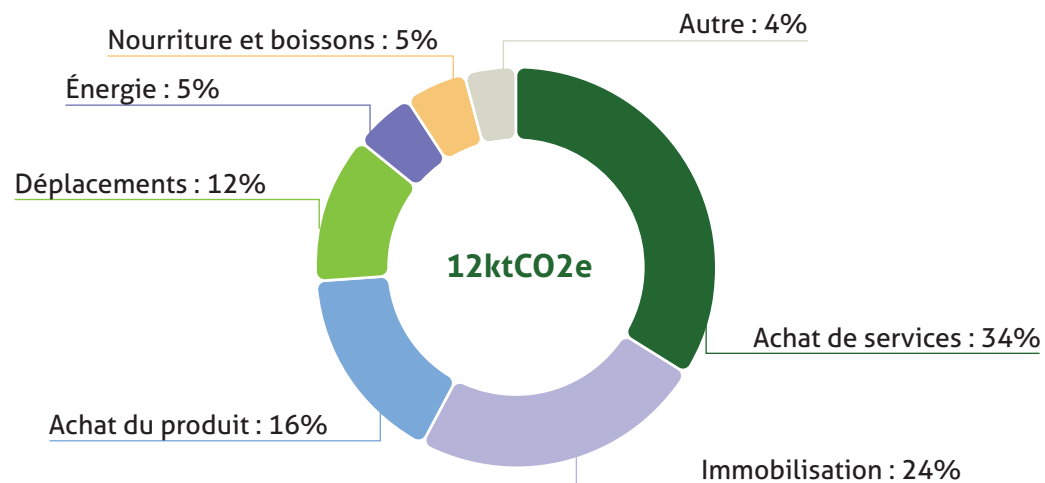
Scope1	268tCO ₂ e	0.3t/collaborateur	51t/M€
Scope 2	212tCO ₂ e	0.2t/collaborateur	41t/M€
Scope 3	11ktCO ₂ e	12t/collaborateur	2.2kt/M€
Total	12ktCO ₂ e	13t/collaborateur	2.3kt/M€

Figure 1 : Bilan GES réglementaire de 2023 par scope



Bilan GES par activité

Tableau 2 : Part des différentes activités émettrices de CO2 de l'UA dans le bilan GES réglementaire de 2023



C'est l'équivalent :

– de la quantité de CO2 séquestré annuellement par 1100 hectares de forêt en croissance*



– des émissions annuelles de 1300 Français*



* Source : DATAGIR par l'ADEME, Ministère de la Transition écologique et MyCo2, ONF



Les études réalisées ont permis de dégager les principaux postes d'émissions de GES et ainsi de cadrer la stratégie carbone l'Université des Antilles dans une logique d'amélioration continue de son impact environnemental.

Il a été établi que les émissions directes (Scope 1) et indirectes liées à l'énergie (Scope 2) représentent une faible part de l'impact environnemental. Le Scope 3, le plus impactant, suppose une mobilisation accrue des collaborateurs et prestataires.

Pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de 2015 (50% de réduction des émissions de GES entre 2020 et 2030), il faut respecter une réduction des émissions de 5.9% d'ici un an (-703 tCO₂e).

	Absolues tCO ₂ e	Par collaborateur tCO ₂ e/collaborateur
Achat de services	4.1 k	4.3
Immobilisations	2.9 k	3.1
Achat de produits	2 k	2.1
Déplacements	1.4 k	1.5
Énergie	559	0.6
Nourriture et boissons	543	0.6
Autres**	443	0.5

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie adoptée par l'Université des Antilles pour l'élaboration de son SD DD&RSE repose sur une approche participative.

Ateliers participatifs

Dix ateliers thématiques ont été organisés sur les pôles de Guadeloupe et de Martinique de l'Université en septembre 2023. Inspirés du design thinking, ces ateliers, d'une durée de trois heures chacun, ont permis de :

- ✓ définir les enjeux clés (stratégie, environnement, social, recherche, enseignement) et objectifs principaux
- ✓ prioriser les actions en fonction de leur impact et de leur faisabilité.

Consultation élargie

Une enquête et un sondage en ligne ont recueilli les avis de la communauté universitaire sur les 86 objectifs identifiés initialement. Sur cette base, un atelier final de priorisation, organisé en décembre 2023, a abouti à la sélection de **20 objectifs majeurs**.

Principes directeurs

La démarche visant à une mobilisation large et inclusive a mis l'accent sur la participation active, la créativité, la transparence et l'adaptation.

Cette méthodologie a conduit à une vision partagée, une hiérarchisation claire des priorités et une forte implication collective pour un développement durable en phase avec les spécificités locales.



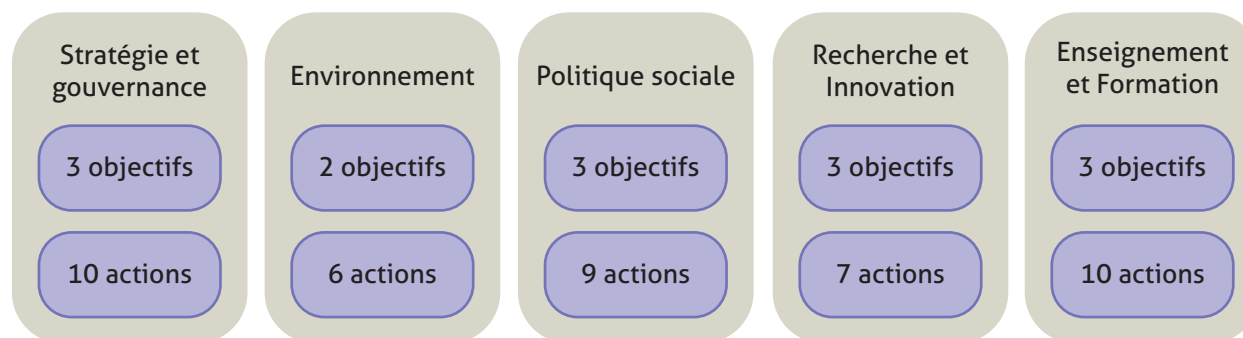
THÉMATIQUES ET AXES STRATÉGIQUES

Le schéma directeur DD&RSE de l'Université des Antilles s'articule autour de cinq grandes thématiques :

1. Stratégie et gouvernance
2. Environnement
3. Politique sociale
4. Recherche et innovation
5. Enseignement et formation

Ces axes stratégiques reflètent les engagements institutionnels en matière de développement durable et visent à mobiliser la communauté universitaires, étudiants, personnels, et les partenaires externes. Chacune des thématiques se décline en objectifs et en actions concrètes pour une mise en œuvre opérationnelle et mesurable.

Ainsi **14 objectifs** prioritaires déclinés en **42 actions** ont été identifiés.



Vision stratégique de l'Université des Antilles en matière de Développement Durable

Stratégie et gouvernance

L'axe Stratégie et gouvernance garantit une vision cohérente et une gestion efficace de la transition des activités vers un développement durable. Il vise à renforcer les capacités stratégiques et décisionnelles, tout en assurant une gouvernance transparente. Il a en outre vocation à promouvoir une culture du développement durable, en impliquant activement la communauté universitaire dans une démarche d'éco-responsabilité.

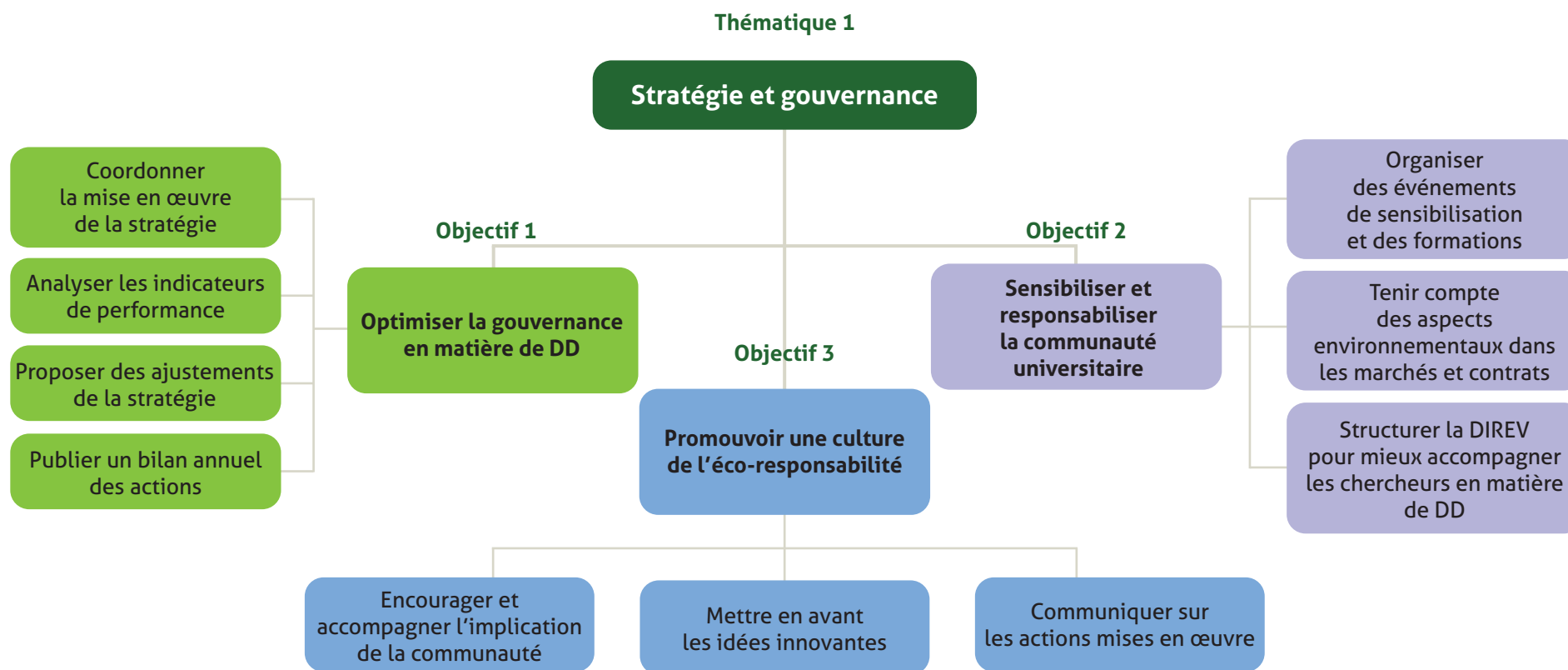


Figure 2 : Organigramme des objectifs et actions issus des ateliers sur la « Stratégie et la gouvernance »

Stratégie et gouvernance

Objectif 1 : Optimiser la gouvernance en matière de DD

Action 1 : Coordonner la mise en œuvre de la stratégie

Assurer une coordination claire et efficace pour une mise en œuvre concertée et harmonisée de la stratégie.

Action 2 : Analyser les indicateurs de performance

S'appuyer sur des indicateurs mesurables, pour suivre les résultats obtenus, évaluer l'efficacité des actions entreprises et identifier les marges de progression.

Action 3 : Proposer des ajustements de la stratégie

Adapter en continu la stratégie en fonction des résultats observés, des retours de la communauté universitaire et des évolutions du contexte, afin d'en maintenir la pertinence et l'efficacité.

Action 4 : Publier un bilan annuel des actions

Rendre compte chaque année des actions menées et de leurs résultats, afin d'informer la communauté universitaire.

Objectif 2 : Sensibiliser et responsabiliser la communauté universitaire

Action 1 : Organiser des événements de sensibilisation et des formations

Mettre en place des manifestations et des actions de formation pour informer, sensibiliser et impliquer le personnel et les étudiants.

Action 2 : Tenir compte des aspects environnementaux dans les marchés et contrats

Intégrer systématiquement des critères environnementaux et de durabilité dans les marchés publics et contrats de l'UA, afin de promouvoir des pratiques responsables.

Action 3 : Structurer la DIREV pour mieux accompagner les chercheurs en matière de DD

Renforcer l'organisation et les moyens de la DIREV pour soutenir l'intégration des enjeux de développement durable dans les projets de recherche.

Objectif 3 : Promouvoir une culture de l'éco-responsabilité

Action 1 : Encourager et accompagner l'implication de la communauté

Apporter un soutien organisationnel aux initiatives éco-responsables de la communauté universitaire, afin de stimuler la participation et faciliter l'engagement.

Action 2 : Mettre en avant les idées innovantes

Valoriser les projets innovants portés par la communauté universitaire dans le domaine de la transition écologique, en favorisant leur expérimentation et leur diffusion.

Action 3 : Communiquer sur les actions mises en œuvre

Faire connaître et rendre visibles les actions menées en matière de développement durable pour créer une dynamique collective d'éco-responsabilité.

Environnement

L'Université des Antilles entend faire de la sobriété énergétique et de la réduction de l'empreinte carbone un enjeu majeur. L'objectif de l'axe Environnement consiste à réduire l'impact écologique et à promouvoir les énergies renouvelables, en veillant à la cohérence et à la bonne articulation des actions, notamment celles du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) et du plan de sobriété.

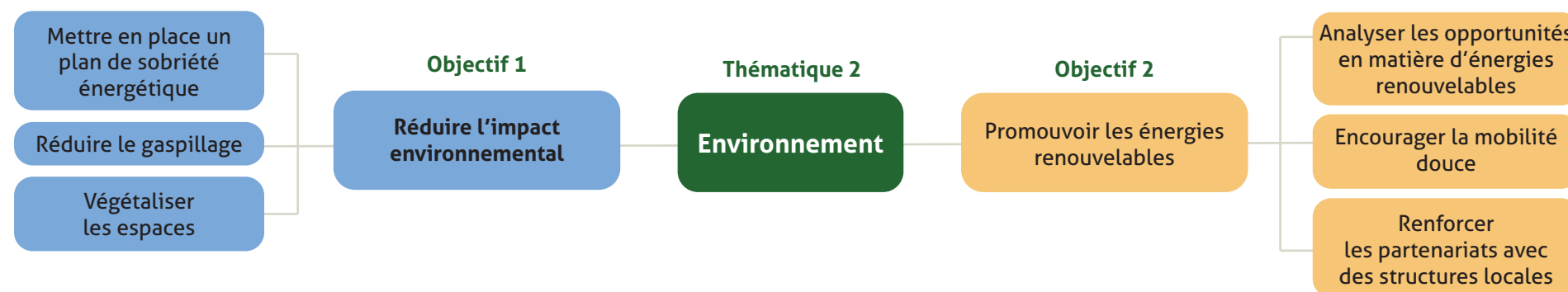


Figure 3 : Organigramme des objectifs et actions issus des ateliers sur l'« Environnement »

Objectif 1 : Réduire l'impact environnemental

Action 1 : Mettre en place un plan de sobriété énergétique

Déployer un plan dédié à la sobriété énergétique coordonné par les deux économes de flux, en lien avec la DPI.

Action 2 : Réduire le gaspillage

Mettre en œuvre des mesures visant à réduire le gaspillage (minuteur lumière, dématérialisation, tri sélectif, etc.).

Action 3 : Végétaliser les espaces

Contribuer à la biodiversité en inscrivant la végétalisation des espaces dans les projets de développement du bâti.

Objectif 2 : Promouvoir les énergies renouvelables

Action 1 : Analyser les opportunités en matière d'énergies renouvelables

Étudier le potentiel offert par les énergies renouvelables dans toutes les activités de l'Université.

Action 2 : Encourager la mobilité douce

Favoriser le développement de la mobilité douce sur les campus en accompagnant la création d'infrastructures.

Action 3 : Renforcer les partenariats avec des structures locales

Développer les collaborations avec les entreprises et les associations locales.

Politique sociale

L'axe Politique sociale vise à garantir un environnement inclusif et équitable, favorisant la réussite et le bien-être de toutes et tous. Il s'agit d'assurer l'équité, l'égalité des chances et d'offrir un soutien à tous les étudiants et personnels, notamment ceux en situation de vulnérabilité. Des actions ciblées visent à adapter les formations, à procurer un accompagnement pour la réussite académique, à lutter contre les discriminations et à déployer des conditions d'étude et de travail favorables à tous.

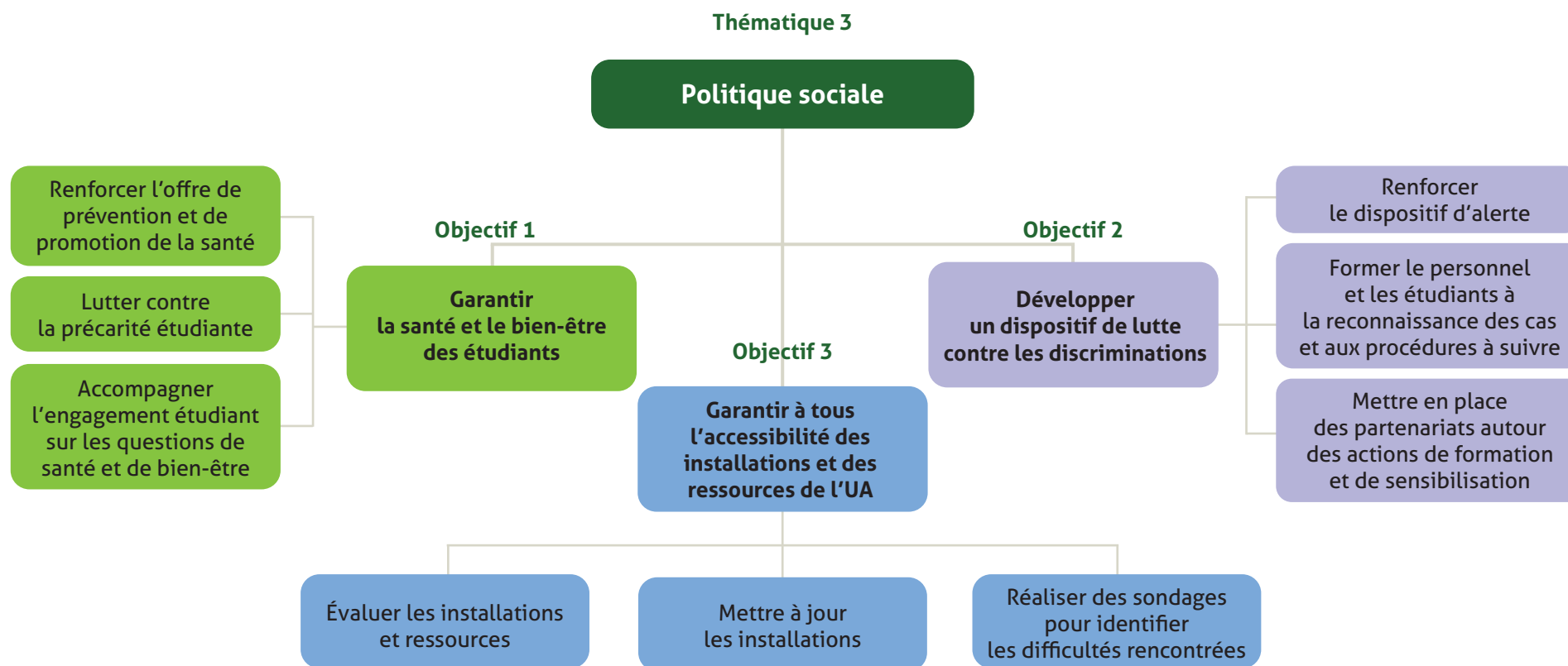


Figure 4 : Organigramme des objectifs et actions issus des ateliers sur la « Politique sociale »

Politique sociale

Objectif 1 : Garantir la santé et le bien-être des étudiants

Action 1 : Renforcer l'offre de prévention et de promotion de la santé

Développer et diversifier les dispositifs de prévention et de promotion de la santé à destination des étudiants.

Action 2 : Lutter contre la précarité étudiante

Mettre en place des dispositifs d'aide pour réduire la précarité des étudiants.

Action 3 : Accompagner l'engagement étudiant sur les questions de santé et de bien-être

Valoriser et soutenir les initiatives étudiantes qui contribuent à la promotion de la santé et du bien-être sur les campus.

Objectif 2 : Développer un dispositif de lutte contre les discriminations

Action 1 : Renforcer le dispositif d'alerte

Garantir la sécurité des victimes et des lanceurs d'alerte en cas de signalement.

Action 2 : Former le personnel et les étudiants à la reconnaissance des cas et aux procédures à suivre

Renforcer la capacité de la communauté universitaire à identifier et à gérer les cas de harcèlement ou de comportements inappropriés.

Action 3 : Mettre en place des partenariats autour des actions de formation et de sensibilisation

Développer la collaboration avec des organismes externes pour maximiser l'efficacité des actions de formation et de sensibilisation.

Objectif 3 : Garantir à tous l'accessibilité des installations et des ressources de l'UA

Action 1 : Évaluer les installations et ressources

Conduire un diagnostic des infrastructures actuelles pour identifier les points d'amélioration en termes d'accessibilité.

Action 2 : Mise à jour des installations

Entreprendre des rénovations pour que les installations répondent aux besoins des personnes en situation de handicap.

Action 3 : Réaliser des sondages pour identifier les difficultés rencontrées

Mettre en place des enquêtes régulières auprès des usagers pour mieux orienter et cibler les actions en matière d'accessibilité.

Recherche et innovation

L'axe Recherche et innovation met l'accent sur le rôle de l'Université en tant que moteur de progrès scientifique et technologique. Il vise à intégrer la logique de développement durable dans les travaux de recherche, à soutenir les projets répondant aux enjeux locaux et à valoriser l'innovation. Il a vocation à produire des connaissances applicables et à renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire.

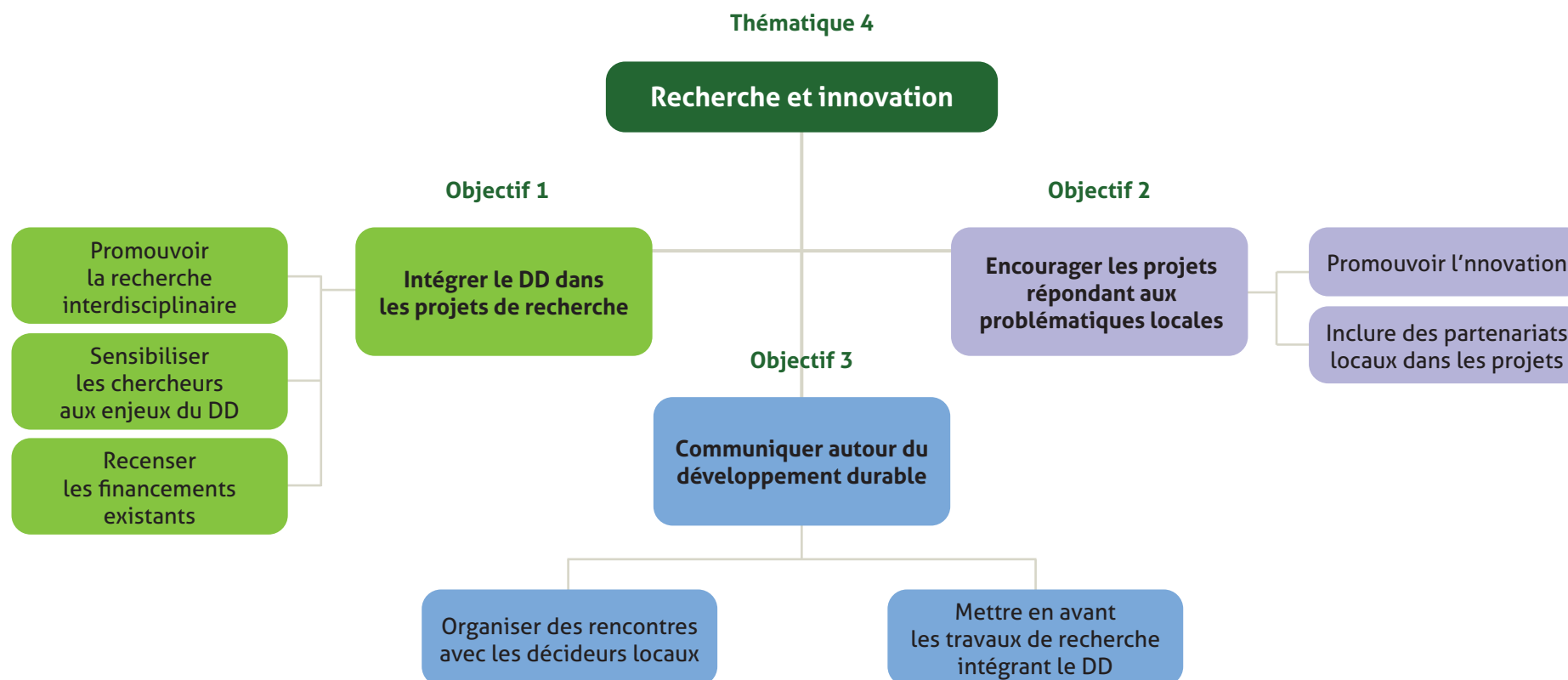


Figure 5 : Organigramme des objectifs et actions issus des ateliers sur la « Recherche et l'innovation »

Recherche et innovation

Objectif 1 : Intégrer le DD dans les projets de recherche

Action 1 : Promouvoir la recherche interdisciplinaire

En lien avec la DIREV, encourager la réalisation de projets interdisciplinaires intégrant la dimension éco-responsable.

Action 2 : Sensibiliser les chercheurs aux enjeux du DD

A travers des séminaires et des formations dédiés aux chercheurs, sensibiliser sur la façon d'intégrer le DD aux projets de recherche.

Action 3 : Recenser les financements existants

En lien avec la DIREV, présenter aux chercheurs les financements existants pour les recherches intégrant le DD.

Objectif 2 : Encourager les projets répondant aux problématiques locales

Action 1 : Promouvoir l'innovation

Contribuer au développement de technologies et solutions innovantes adaptées aux problématiques locales et soutenir le développement durable dans le cadre de la « signature » portée par l'établissement.

Action 2 : Inclure des partenariats locaux dans les projets

Impliquer les acteurs locaux dans les projets scientifiques.

Objectif 3 : Communiquer autour du développement durable

Action 1 : Organiser des rencontres avec les décideurs locaux

Favoriser les échanges avec les décideurs, en vue de faciliter les collaborations sur des projets autour du DD à travers des partenariats, stages, alternances, financements, etc.

Action 2 : Mettre en avant les travaux de recherche intégrant le DD

A l'occasion d'événements (journées de la recherche, séminaires, colloques, etc.), mettre en avant les travaux et résultats intégrant le DD.



Enseignement et formation

L'axe Enseignement et formation a pour but d'assurer le développement d'une offre de formation tenant compte des enjeux écologiques et sociaux. Il favorise l'acquisition de compétences pour les métiers d'avenir tout en mettant en avant l'apprentissage numérique et les pratiques pédagogiques modernes. Ce pilier stratégique vise à former une génération capable de relever les défis du développement durable.

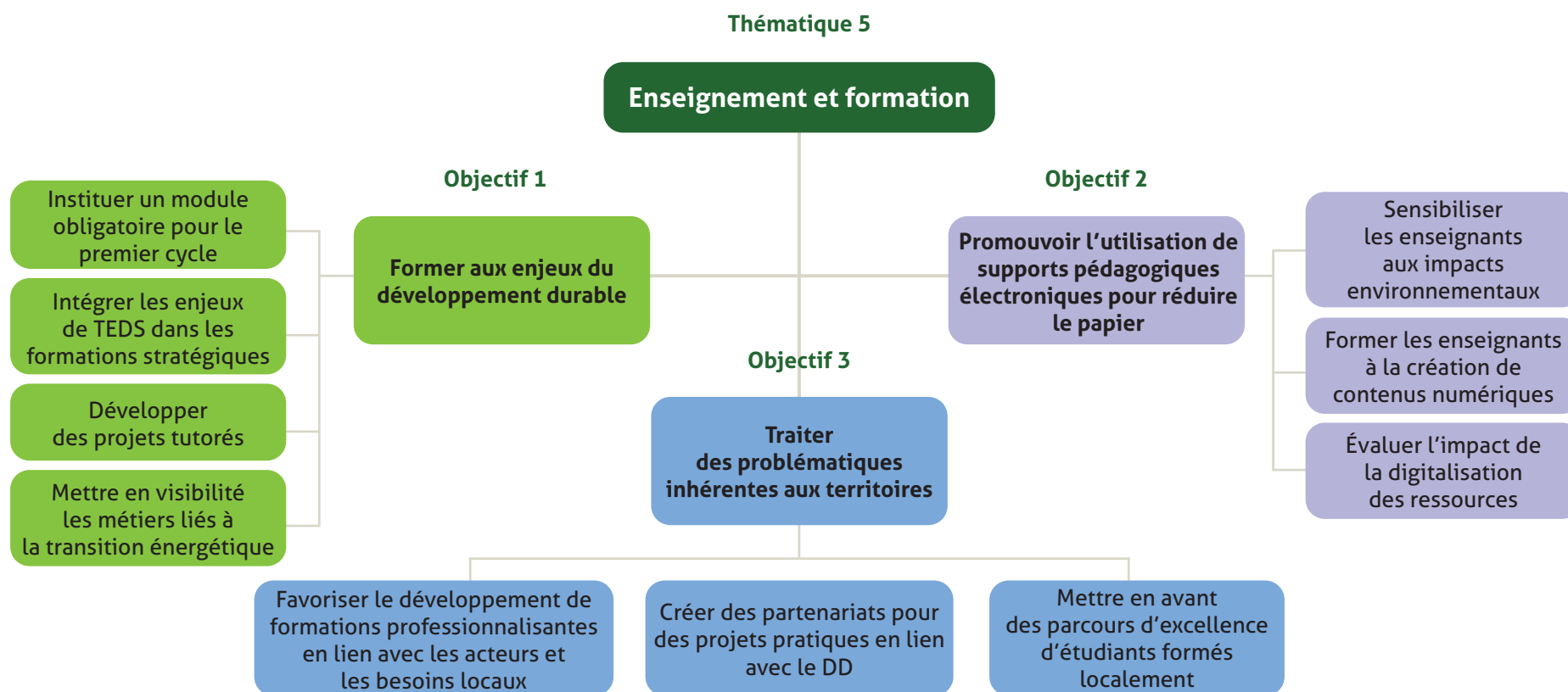


Figure 6 : Organigramme des objectifs et actions issus des ateliers sur l'« Enseignement et la formation »

Enseignement et formation

Objectif 1 : Former aux enjeux du développement durable

Action 1 : Instituer un module obligatoire pour le premier cycle

Introduire un module de formation obligatoire pour toutes les formations de premier cycle afin d'apporter aux étudiants de Licence un socle commun de connaissance. L'UA s'appuiera sur les ressources de l'Université Virtuelle Environnement et Développement durable (UVED) qui propose déjà aux établissements de l'ESR un module en ligne de sensibilisation aux enjeux de la TEDS.

Action 2 : Intégrer les enjeux de la TEDS dans les formations stratégiques

Recenser les parcours pertinents et y intégrer progressivement des modules dédiés au DD afin de former les étudiants aux enjeux de la transition écologique.

Action 3 : Développer des projets tutorés

Encourager les projets tutorés sur la question du DD pour faire de chaque étudiant un acteur sensibilisé et formé à la transition énergétique.

Action 4 : Mettre en visibilité les métiers liés à la transition énergétique

Recenser et afficher, dans les formations et sur les supports de communication de l'Université, les débouchés professionnels en lien avec les énergies renouvelables et la transition écologique afin de renforcer l'attractivité.

Objectif 2 : Promouvoir l'utilisation de supports pédagogiques électroniques pour réduire le papier

Action 1 : Sensibiliser les enseignants aux impacts environnementaux

Sensibiliser les enseignants aux impacts environnementaux liés à la surconsommation de papier et aux avantages du numérique, à travers des campagnes d'information.

Action 2 : Former les enseignants à la création de contenus numériques

Accompagner les enseignants dans la conception de supports de cours numériques pour réduire l'usage du papier et favoriser des pratiques pédagogiques plus durables.

Action 3 : Évaluer l'impact de la digitalisation des ressources

Mesurer les effets environnementaux de la numérisation des supports de cours afin d'en optimiser les bénéfices et d'en limiter l'empreinte écologique.

Objectif 3 : Traiter des problématiques inhérentes aux territoires

Action 1 : Favoriser le développement de formations professionnalisantes en lien avec les acteurs et les besoins locaux

Favoriser la création et l'adaptation de formations abordant les problématiques propres à la Caraïbe (énergies renouvelables, résilience face aux risques climatiques, gestion des ressources, biodiversité), afin de répondre aux besoins locaux et régionaux.

Action 2 : Créer des partenariats pour des projets pratiques en lien avec le DD

Établir des collaborations avec des acteurs locaux afin d'identifier les besoins et proposer aux étudiants des projets concrets liés au DD et directement utiles au territoire.

Action 3 : Mettre en avant des parcours d'excellence d'étudiants formés localement

Valoriser la réussite académique et professionnelle d'étudiants issus de l'Université des Antilles, sur les questions de DD, afin de renforcer l'attractivité des formations et de promouvoir l'ancrage territorial des talents.

LEVIERS ET FREINS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIÉTALE À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES

Leviers

Les leviers identifiés s'appuient sur les forces existantes de l'Université et sur les opportunités offertes par le contexte local, régional, national et international pour accélérer la transition vers un développement durable.

Grâce à une consultation élargie, l'Université a pu définir une stratégie mobilisatrice et des priorités précises. Cette démarche participative a révélé une prise de conscience croissante parmi les étudiants et le personnel quant aux enjeux du développement durable. Cette motivation collective est un levier essentiel pour intégrer durablement les actions dans la culture institutionnelle.

D'autres leviers significatifs viennent renforcer cette dynamique :

Un cadre réglementaire favorable : Les exigences nationales et internationales en matière de développement durable offrent un socle solide pour asseoir et orienter les actions de l'Université.

Une volonté stratégique forte de l'Université : La gouvernance de l'Université affiche clairement sa détermination à intégrer les principes de DD&RSE dans ses projets académiques et sa gestion quotidienne.

Des projets déjà existants : L'Université a d'ores et déjà engagé des projets concrets qui favorisent une transition écologique visible et mesurable, tels que la mise en place de politiques zéro déchet, la création d'espaces végétalisés sur les campus ou le déploiement et l'utilisation, appelés à se poursuivre, de nombreux panneaux photovoltaïques sur les deux pôles.

L'accès à des financements et à des appels à projets pour les chercheurs : Cette opportu-

nité permet de concrétiser des initiatives ambitieuses en s'appuyant sur des moyens logistiques et financiers renforcés.

Une forte implication des acteurs locaux : A l'engagement de la communauté universitaire fait écho celui des partenaires externes, promettant une coopération active.

Enfin, **des synergies avec des partenaires régionaux et internationaux :** La collaboration avec des acteurs économiques et sociaux, notamment dans la Caraïbe, constitue une ressource précieuse pour amplifier les capacités de mise en œuvre et bénéficier de bonnes pratiques.



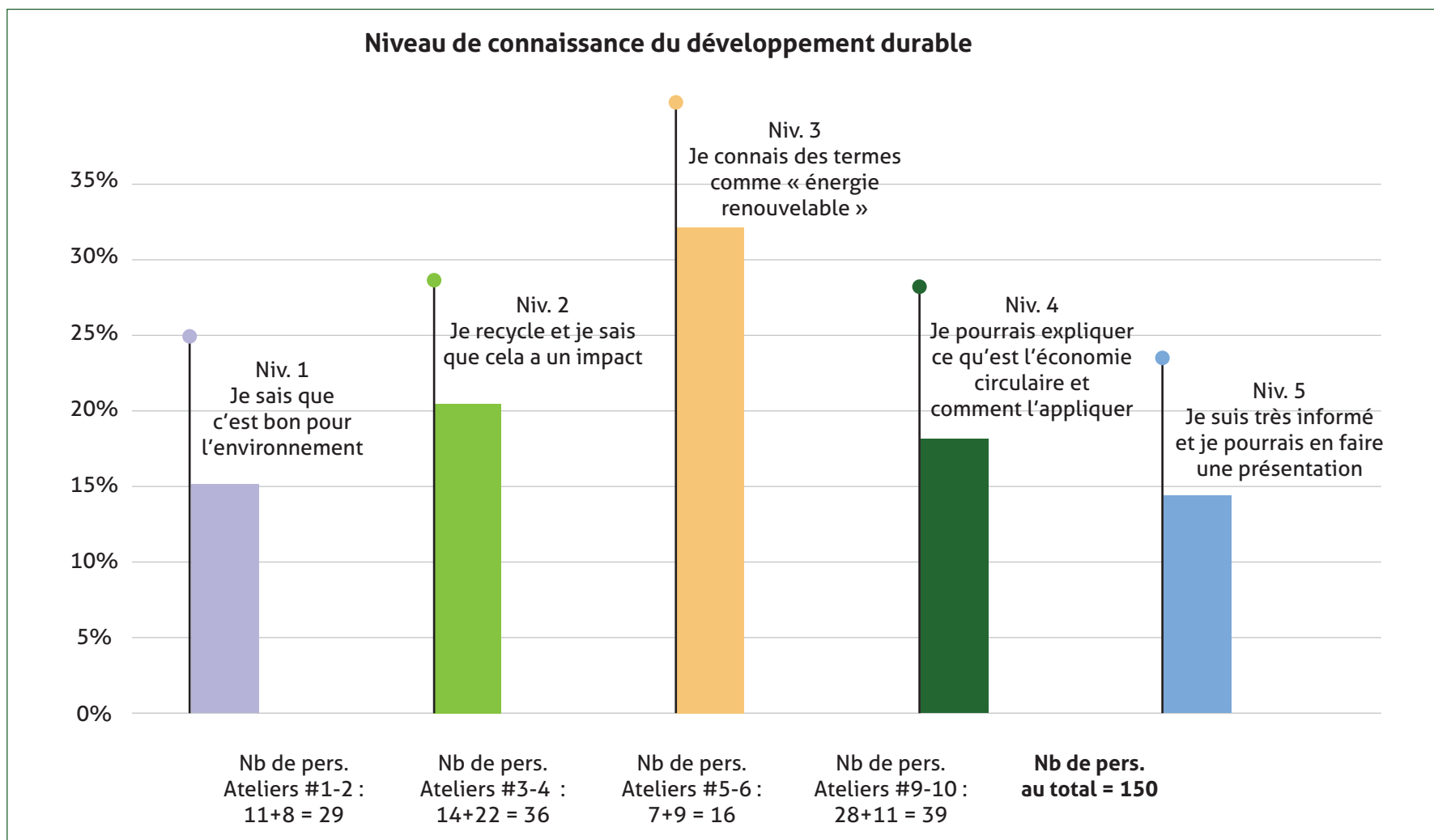


Figure 7 : Diagnostic sur le niveau de connaissance du développement durable

Freins

Les freins identifiés mettent en lumière des obstacles structurels, culturels et financiers susceptibles de ralentir la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Un manque de ressources humaines et financières : La mise en œuvre des projets nécessite des équipes dédiées et des budgets conséquents pour assurer des investissements initiaux importants ou garantir dans le temps la pérennité des actions. En outre, doit être prise en compte l'introduction récente, par décret, de critères de soutenabilité budgétaire rendant difficile le recrutement de nouvelles compétences, pourtant indispensables à la conduite des projets.

L'adaptation aux conditions climatiques locales : Les nouvelles technologies ou les projets d'infrastructures doivent être adaptés aux spécificités climatiques de la région, ce qui peut entraîner des coûts supplémentaires.

Des infrastructures vieillissantes : L'état de certaines infrastructures, pouvant nécessiter une réhabilitation en profondeur, limite l'adoption des mesures immédiates, comme la végétalisation ou les rénovations énergétiques qui seraient nécessaires.

Une sensibilisation inégale des acteurs : Malgré une prise de conscience certaine, une partie de la communauté universitaire reste à

convaincre du bien-fondé des initiatives en matière de développement durable.

Des résistances au changement : Les nouvelles initiatives, comme la généralisation du tri sélectif ou l'application des politiques zéro déchet, se heurtent parfois à des habitudes ancrées et à des réticences qui témoignent d'un besoin persistant de sensibilisation.

La complexité des processus administratifs, en particulier pour les marchés publics, est susceptible de ralentir la réalisation des projets.

Des compétences techniques parfois absentes : L'intégration de technologies durables, telles que des capteurs intelligents ou des systèmes de régulation, nécessite des compétences spécifiques qui font parfois défaut au sein des équipes existantes.

Enfin, **un besoin de coordination renforcée :** La multiplicité et l'enchaînement des actions supposent une gestion rigoureuse et une coordination accrue pour un suivi efficace et productif.



Conditions de réussite

Pour surmonter les freins identifiés, il est essentiel de :

1. renforcer l'engagement politique **à travers un soutien réaffirmé de la gouvernance pour légitimer et porter les actions.**
2. mobiliser les ressources humaines et financières **adéquates en alignant les budgets sur les objectifs prioritaires.**
3. créer une communication fluide et engageante **pour sensibiliser et fédérer la communauté universitaire.**
4. planifier les étapes de manière stratégique, **en réalisant d'abord les actions à fort impact et faible effort.**
5. évaluer et ajuster régulièrement **les actions pour garantir leur pertinence et leur efficacité au fil du temps.**

Ce cadre permettra à l'UA de devenir un modèle de durabilité adapté à ses réalités géographiques et sociétales.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Tableau 3 : Indicateurs de réussite et ciblage des différents objectifs

Thème	Objectif	Indicateur de réussite
Stratégie et gouvernance	Optimiser la gouvernance en matière de DD	• Nombre de services intégrant le DD • Bilan annuel
	Promouvoir une culture de l'éco-responsabilité	• Nombre d'actions de formation/sensibilisation mises en place • Taux de participation
	Réduire les gaspillages	• Nombre d'événements accompagnés • Nombre d'actions issues de la communauté
Environnement	Réduire l'impact	• Réduction de la consommation énergétique • Mise en place de sources d'énergie alternative • Nombre d'équipements équipés de minuteurs • Taux de réduction des déchets
	Promouvoir les énergies renouvelables	• Mise en place d'espaces végétalisés • Nombre de partenariats • Nombre d'infrastructures dédiées à la mobilité douce
Politique sociale	Santé et bien-être des étudiants	• Nombre d'actions réalisées • Taux de participation • Nombre d'étudiants en situation de précarité
	Lutte contre les discriminations	• Nombre de signalements • Nombre de personnes formées • Délais de traitement
	Garantir l'accessibilité	• Nombre d'actions de rénovation • Taux de conformité • Nombre d'étudiants en situation de handicap

Thème	Objectif	Indicateur de réussite
Recherche et innovation	Intégrer le DD dans les projets de recherche	• Nombre de publications liées au DD • Nombre de projets de recherche intégrant le DD • Taux de participation des chercheurs à des séminaires • Montant des financements obtenus
	Communiquer autour du DD	• Nombre de projets de recherche liés aux problématiques locales • Nombre de solutions innovantes
	Garantir l'accessibilité des installations	• Nombre d'événements scientifiques • Nombre de rencontres avec des décideurs locaux
Enseignement et formation	Former aux enjeux du DD	• Nombre d'étudiants formés • Nombre d'actions de formation • Nombre de parcours intégrant un module de DD
	Traiter les problématiques des territoires	• Taux de dématérialisation • Nombre d'enseignants formés • Mesure de la réduction du papier
	Créer des partenariats avec des entreprises locales	• Nombre de stagiaires sur des enjeux liés au DD • Nombre de formations professionnalisantes • Insertion professionnelle sur des métiers liés au DD

Comité de suivi et pilotage

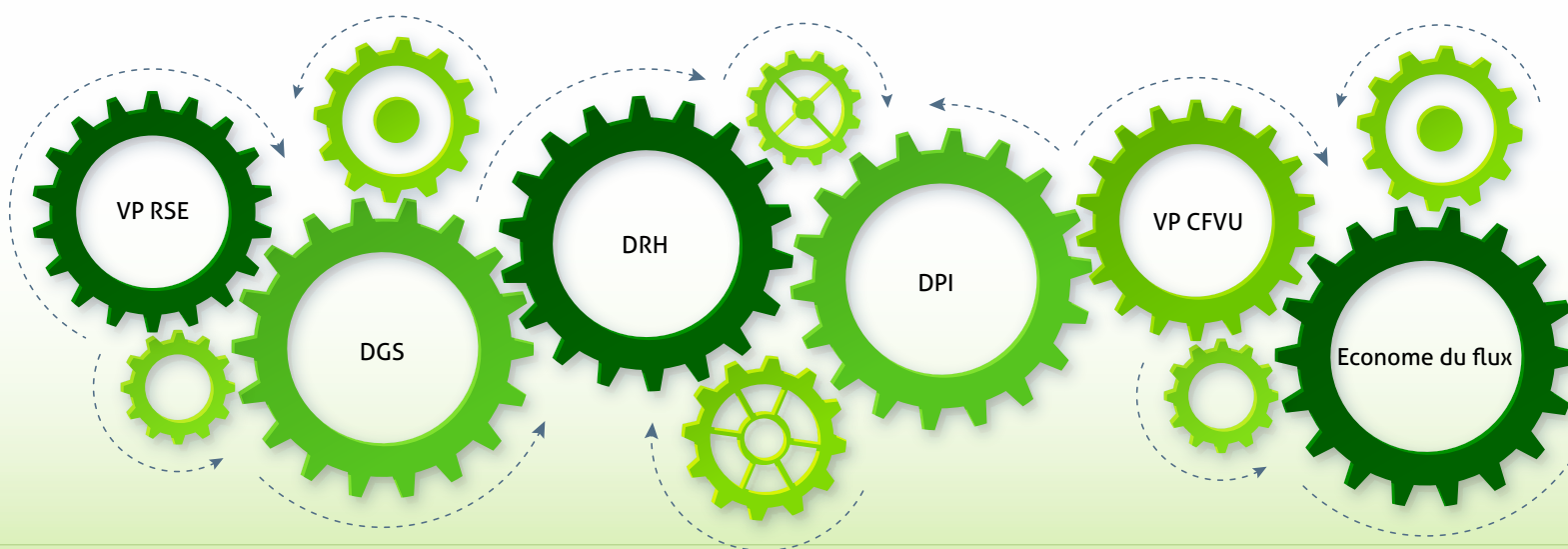
Pour un suivi rigoureux de ces indicateurs, un comité de suivi et de pilotage sera mis en place.

Ce comité aura pour rôle de :

1. **Coordonner les actions** : veiller à l'avancement des projets et à la mise en œuvre des objectifs.
2. **Analyser les indicateurs** : examiner régulièrement les résultats obtenus et les comparer aux cibles fixées.
3. **Établir des propositions d'ajustement** : faire des préconisations en fonction des performances.
4. **Communiquer et informer** : publier des rapports annuels pour informer la communauté universitaire et les partenaires extérieurs des progrès réalisés.

Le comité aura pour objectifs de produire chaque année un rapport basé sur ces indicateurs, en y associant les représentants des différents acteurs internes et externes à l'Université. Une réunion semestrielle sera organisée pour analyser les résultats et définir les étapes suivantes. Le comité assurera un pilotage rigoureux, il veillera à une responsabilisation des acteurs et garantira une communication transparente sur les avancées et les ajustements nécessaires, rendant compte de la trajectoire de l'Université des Antilles dans son engagement en matière de développement durable.

Composition du comité



CONCLUSION

L'Université des Antilles, à travers son Schéma Directeur DD&RSE, affirme son engagement en faveur d'une transition écologique et sociétale ambitieuse.

Les 5 axes, 14 objectifs et 42 actions identifiés au gré d'une démarche participative et concertée visent à transformer durablement l'Université des Antilles, en intégrant pleinement les principes du développement durable dans ses missions et dans son fonctionnement quotidien. La mise en place d'indicateurs de performance et d'un comité de suivi permettra le pilotage efficace des initiatives, tout en assurant une amélioration continue au regard des évolutions sociétales et environnementales.

Si des défis demeurent – notamment en matière de sensibilisation, de mobilisation des ressources et d'adaptation des infrastructures –, l'engagement collectif de la communauté universitaire et les leviers d'action identifiés constituent des atouts majeurs pour la réussite de cette transition.

L'Université des Antilles se positionne ainsi comme un acteur clé du développement durable dans la région Caraïbe pour répondre aux défis émergents.



Ensemble, nous construirons notre transformation !

